



# VOLS D'ŒUVRES D'ART SPECTACULAIRES

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

## 1972 LE VOL DU 4 SEPTEMBRE

ÉLISA MOTTARD

Le vol du Musée des beaux-arts de Montréal semble être peu cité, sinon presque absent de la littérature portant sur les crimes liés aux œuvres d'art. Il reste néanmoins que ce qui a été qualifié comme étant « le vol du siècle au Canada »<sup>1</sup>, survenu dans la nuit du 4 septembre 1972, est le deuxième vol d'œuvres d'art en importance à avoir été répertorié en Amérique du Nord<sup>2</sup>, si l'on tient compte de la quantité et de la qualité des œuvres qui y ont été dérobées.

Comment expliquer, alors, cet apparent désintérêt quant à l'événement, et ce, non seulement de la part des auteurs, mais également de la part des médias et de la population québécoise? En fait, il importe de souligner qu'à l'époque, le cambriolage a été peu médiatisé, et ce, à la demande des corps policiers impliqués dans le dossier. Les enquêteurs du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) croyaient, alors, que de rendre l'affaire publique pouvait nuire à

Le pavillon Michal et Bernata Hornstein, Musée des beaux-arts de Montréal



l'enquête ayant pour but de retrouver les œuvres volées, en plus d'instaurer un climat de peur dans le milieu de l'art montréalais<sup>3</sup>. Voilà pourquoi après quelques articles de journaux relatant le vol, parus au lendemain du 4 septembre 1972, seule l'annonce d'une récompense offerte de 50 000\$ en échange d'informations permettant de retrouver les œuvres a permis d'entretenir l'intérêt du public par rapport à l'événement. Mais pour combien de temps? Presque 40 ans se sont écoulés depuis et, aux dires de certains, les chances de revoir ces chefs-d'œuvre du Musée des beaux-arts de Montréal semblent de plus en plus minces.

## La nuit du vol : détails des événements

Le vol du Musée des beaux-arts de Montréal est survenu lors de la longue fin de semaine de la fête du Travail, au moment où le musée effectuait des travaux de réfection sur le toit de l'édifice. Ainsi, tôt dans la nuit du 4 septembre 1972, au moins trois individus cagoulés et armés sont parvenus à entrer au musée. Selon toute évidence, les malfaiteurs sont montés sur le toit de l'édifice grâce à un poteau du réseau de distribution électrique situé à proximité et sont ensuite entrés à l'intérieur du musée par un puits de lumière, en se laissant glisser le long d'une corde de nylon.

Selon les propos rapportés par Ruth A. Jackson, alors responsable de la collection d'arts décoratifs du musée et présente sur les lieux peu après l'incident, les malfaiteurs ont d'abord effrayé un des gardiens en tirant un coup de feu au plafond. Le bruit ainsi engendré a aussitôt alerté les autres gardiens qui se sont précipités à l'étage : c'est de

THEFT FROM THE PEOPLE OF MONTREAL

**\$50,000 REWARD**

Reward up to \$50,000.00 is offered for information leading to the arrest of thieves and recovery of **PAINTINGS** and **OBJETS D'ART** stolen from the **MONTREAL MUSEUM OF FINE ARTS** on September 4, 1972.

**CALL: J. L. A. DEQUOY 735-3561**  
**CRIMINAL INVESTIGATION BUREAU 872-4290**

*The Gazette, Montréal, Tuesday September 19, 1972.*



1



2



3



4



5



5

cette façon que les voleurs ont pu réunir tous les agents de sécurité au même endroit, pour ensuite les attacher et les placer face contre le sol du Lismer Hall. Alors qu'un des malfaiteurs avait pour tâche de surveiller les gardiens par la pointe d'une arme, les autres membres du groupe pouvaient prendre le temps de réunir les œuvres qu'ils étaient venus chercher.

Lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux immédiatement après le vol, les salles du musée et, plus particulièrement celles à l'étage supérieur, se trouvaient dans un état lamentable. Cadres brisés, murs vides et éclats de verre au sol : non seulement plusieurs toiles étaient manquantes, mais les voleurs avaient également brisé les cloches de verre des vitrines pour s'emparer de la quasi-entièreté de la collection de joaillerie ainsi que de montres rares et de plusieurs bibelots des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. De plus, un des gardiens a affirmé, après le vol, que lui et ses collègues avaient été menacés à plusieurs reprises par les malfaiteurs afin de leur donner les clés des réserves : si les brigands les avaient obtenues, les pertes auraient été encore plus importantes. En fait, si cela n'avait été de l'erreur d'un des voleurs qui a accidentellement enclenché le système d'alarme du musée, plusieurs autres œuvres de la collection seraient disparues. Cette hypothèse



Les seules photos existantes des œuvres volées sont toutes en noir et blanc

1. Eugène Delacroix, *Lionne dans une caverne*, 1856, huile 2. Narcisse Virgile Diaz de la Pena, *La sorcière*, huile 3. Jean-Baptiste-Camille Corot, *Jeune fille accoudée sur le bras gauche*, 1865, huile 4. Rembrandt Van Rijn, *Paysage avec maisons*, 1654, huile 5. Jan Davidsz de Heem, *Nature morte: Vanitas*, huile. Note : Le peintre a réalisé trois œuvres presque identiques. Celle qui était au MbaM a une montre dans le bas à droite et celle de gauche, un éventail. Ce tableau (à gauche) est en galerie en Hollande

repose sur le fait que, dans l'urgence de fuir les lieux, les voleurs ont laissé derrière eux une seconde sélection de dix-huit toiles, appuyées contre le cadre des ascenseurs, à deux pas de la porte des livraisons où l'alarme a été déclenchée. Parmi celles-ci, des œuvres de Renoir, Picasso, Goya, Courbet et Tintoretto<sup>4</sup>, chacune ayant une immense valeur sur les plans artistique et pécuniaire.

Au total, dix-huit tableaux, onze montres anciennes, sept bibelots et dix-neuf pièces de joaillerie ont été volés. De ce lot, seule une toile attribuée à Jean Bruegel l'Ancien a été retrouvée. La toile a été abandonnée par les voleurs environ deux mois après le vol, dans un casier de la Gare Centrale de Montréal. Ce n'est que plus tard qu'on a appris que les malfaiteurs avaient soigneusement choisi l'œuvre rendue, la toile ayant apparemment été peinte par un élève du maître et non par le maître lui-même. Sa valeur étant diminuée à la lumière de cette révélation, le Musée des beaux-arts de Montréal ne l'a jamais remise en exposition depuis. Selon David Carter, directeur du Musée des beaux-arts de Montréal au moment du vol, les malfaiteurs avaient une idée très précise de ce qu'ils venaient chercher<sup>5</sup>. Presque toutes les œuvres dérobées avaient, à un moment ou à un autre, été présentées dans des publications et catalogues d'exposition produits par le musée. Ainsi, il est possible de croire que la sélection des œuvres emportées par les voleurs était déjà établie avant la nuit du vol et même, élaborée sans qu'ils n'aient jamais mis les pieds au musée. De plus, conséquemment au retour de l'œuvre faussement attribuée à Bruegel l'Ancien à la Gare Centrale de Montréal, on suppose que les voleurs avaient accès à des spécialistes, sinon qu'ils étaient spécialistes eux-



Montréal vue du ciel à la fin des années 1960

mêmes : le retour de l'œuvre la moins « importante » du lot n'était, de toute évidence, pas le fruit du hasard.

La valeur totale des pertes dues au vol était évaluée, en 1972, à environ deux millions de dollars<sup>6</sup>, la *Tête de jeune homme* peinte par Rubens valant à elle seule près d'un million de dollars<sup>7</sup>. Par contre, après l'explosion de la bulle spéculative du marché de l'art dans les années 1980 et 1990, on a corrigé la valeur des œuvres disparues à huit millions de dollars en 1992<sup>8</sup>, pour ensuite revoir l'estimation à dix-huit millions de dollars en 1996<sup>9</sup> et, finalement, en 2007, établir la valeur du lot disparu à quelque cinquante millions de dollars<sup>10</sup>.

André De Quoy, policier responsable d'enquêter sur le vol à l'époque, croit que la demande de rançon était la principale motivation des malfaiteurs<sup>11</sup>. À son avis, puisque les voleurs prenaient contact avec les autorités quelque temps seulement après le vol, leur but était d'obtenir de l'argent en rendant les œuvres, celles-ci étant difficilement revendables sur le marché. Parmi les nombreuses demandes de rançons formulées par les voleurs, la plus élevée se chiffrait à cinq cent mille dollars en

échange des toiles disparues<sup>12</sup>. De plus, afin de prouver le sérieux de leurs démarches, le 26 octobre 1972, les voleurs envoyaient une lettre aux policiers, accompagnée d'une photographie montrant les toiles volées : le montant demandé en échange était alors de deux cent cinquante mille dollars<sup>13</sup>. Malheureusement, après deux rendez-vous manqués et qui promettaient pourtant le retour de certains objets de collection en échange d'argent, les démarches permettant de retrouver les œuvres volées se sont évanouies au courant des années qui ont suivi.

L'année 1992 représente le vingtième anniversaire des événements au Musée des beaux-arts de Montréal. Après le vol du Isabella Stewart Gardner Museum deux ans plus tôt, l'intérêt pour retrouver les œuvres disparues ressurgit dans les médias. Dans un reportage télévisé diffusé sur la chaîne nationale, maître William Aaron, avocat responsable de représenter le groupe d'assureurs du Musée des beaux-arts de Montréal, propose de relancer l'enquête et d'offrir une nouvelle récompense. Par contre, il faudra attendre au trente-cinquième anniversaire des événements,

soit en 2007, pour qu'INTERPOL réactive le dossier auprès des différents corps policiers, dans le but de retrouver les œuvres toujours portées disparues<sup>12</sup>. □

SI VOUS AVEZ DES  
INFORMATIONS :

Sergent Alain Dumouchel –  
Sûreté du Québec

1 800 659-4264

1. Stéphane Boillargeon, « Tableau de chasse », *Le Devoir*, Montréal, 1er juillet 1995, p. A-1.
2. Le 1<sup>er</sup> vol en importance en Amérique du Nord est celui du Isabella Stewart Gardner Museum de Boston, aux États-Unis, dans la nuit du 18 mars 1990. La valeur des œuvres volées et toujours portées disparues s'élève aujourd'hui à quelque cinq cents (500) millions de dollars américains. Source : Yves Bernard. *Le colombo de l'art* (Documentaire). Panorama international. Canada. 2007. 52 minutes.
3. Paul Delean, « Major Art Theft », *The Gazette*, Montreal, August 21 1982, p. 1.
4. JACKSON, Ruth A. « Theft of Eighteen Paintings and Thirty-Three Pieces of Jewellery », September 4, 1972. Report made in 1985 by Ruth A. Jackson, retired registrar and curator of Decorative Arts.
5. JACKSON, Ruth A. *idem*
6. Le montant exact réclamé par le musée à ses vingt-cinq compagnies d'assurances après le vol a été de 1 943 000 \$. Source : Normand Lester. « Le crime parfait », *Montréal ce soir*, Radio-Canada. Diffusé le 1er septembre 1992. 5 min. 27 sec. [http://archives.radio-canada.ca/societe/criminologie\\_justice/clips/5010/](http://archives.radio-canada.ca/societe/criminologie_justice/clips/5010/).
7. Luana Parker, « Art worth \$2 million stolen from museum », *The Gazette*, Montreal, Tuesday September 5th 1972.
8. Normand Lester, *Op. cit.*
9. Pierre Craig, « Les gangsters de l'art », *Enjeux*, Radio-Canada. Diffusé le 12 février 1996. 17 min. 04 sec. [http://archives.radio-canada.ca/societe/criminologie\\_justice/clips/17116/](http://archives.radio-canada.ca/societe/criminologie_justice/clips/17116/).
10. Propos tenus par Alain Lacoursière. Source : Yves Bernard. *Le colombo de l'art* (Documentaire). Panorama international. Canada. 2007. 52 minutes.
11. Pierre Graig, *Op. cit.*
12. Paul Delean, « Major Art Theft », *The Gazette*, Montreal, August 21 1982, p. 1.
13. Paul Delean, *idem*
14. Yves Bernard. *Le colombo de l'art* (Documentaire). Panorama international. Canada. 2007. 52 minutes ET Interpol. « Œuvres d'art volées », <http://www.interpol.int/Public/WorkOfArt/DefaultFr.asp>. Le numéro de dossier du vol de 1972 au Musée des Beaux-arts de Montréal à Interpol est le 1997/22234-1.21.